

DOMINIQUE WILLEMS

ORCID ID: <https://orcid.org/0000-0003-2420-932X>

Universiteit Gent

Le français en contraste et en contexte.
Quelques perspectives récentes en linguistique contrastive

Badania nad językiem francuskim w świetle wybranych
współczesnych nurtów językoznawstwa kontrastywnego

French in contrast and in context. Some recent perspectives in contrastive linguistics

INTRODUCTION

S'il fallait résumer les éléments les plus significatifs dans l'évolution récente de la linguistique, tant unilingue que contrastive, cinq points nous semblent essentiels :

1. Le rapport systématique établi entre syntaxe et sens, permettant à travers la notion de construction de comparer des structures plutôt que des lexèmes et de systématiser les différences entre langues, qu'elles soient syntaxiques, sémantiques ou lexicales.

2. L'introduction d'une dimension cognitive permet de renouveler et d'approfondir la sémantique lexicale et de donner du sens à la grammaire.

3. La dimension (con)textuelle et pragmatique permet de dépasser le cadre de la phrase et de décrire la réalité discursive en développant des outils descriptifs à un niveau macrosyntaxique.

4. La réintroduction de la dimension diachronique, sous le biais de la grammaticalisation et de la pragmatification, permet d'étudier la langue en mouvement et de comparer les parcours historiques des unités et structures.

5. L'importance accordée aux données sous toutes leurs formes et à leur exploitation systématique dans la linguistique du corpus place la notion d'usage au centre de la réflexion linguistique.

Dans la présente contribution, nous illustrerons ces perspectives récentes par trois études de cas dans le domaine de la linguistique française et contrastive (français-anglais), qui touchent le domaine du verbe et de l'adverbe. Nous nous limiterons aux résultats synthétiques d'études plus détaillées décrites ailleurs et mentionnées dans la bibliographie.

1. DE LA SÉMANTIQUE LEXICALE À LA COGNITION EN PASSANT PAR LA CONSTRUCTION : LE CAS DES VERBES DE PERCEPTION VISUELLE

1.1. La perception visuelle : son organisation syntaxico-sémantique et le rôle central joué par la construction

En français, comme dans beaucoup de langues du monde, la perception visuelle est organisée autour des deux verbes de base *regarder* et *voir* (anglais *to look* et *to see*, allemand *blicken* et *sehen*, néerlandais *kijken* et *zien*, espagnol *mirar* et *ver*¹). Ces deux verbes partagent un certain nombre de propriétés syntaxiques et sémantiques, propres à la perception, à savoir la possibilité d'entrer dans une structure infinitive directe (ex. 1²) et une structure à relative attributive (ex. 2), à côté de la structure transitive simple (ex. 3).

Cette famille de trois constructions est en effet spécifique pour l'ensemble des verbes de perception en français (Willems, 1981, 1983) et peut être corrélée à un sémantisme précis : la possibilité pour un sujet (généralement humain) de percevoir simultanément un objet et un procès lié à cet objet.

- (1) a. C'est plaisir de *voir* tous les petits bourgeons poindre à fleur d'écorce.
b. Elle restait des heures à *regarder* les grands danser paso-doble, valse et autres tangos.
- (2) a. «C'est à la fois dégoûtant parce qu'on *voit* ses ongles acérés qui entrent dans la chair, et libérateur parce que cette dame ose poser nue», commente une grande blonde à lunettes avant de grimper dans un wagon.
b. De retour du travail, Oscar et Karl, des ingénieurs, prennent le temps de *regarder* les images qui s'étalent sur de vastes panneaux.
- (3) a. Dès qu'ils *voient* un uniforme, ils pètent les boulons.
b. Noredidine *regarde* le ciel en espérant qu'il va neiger ou faire très froid.

Les deux verbes s'opposent toutefois sur bien des points. Sur le plan syntaxique, c'est surtout le comportement par rapport à la construction complétive

¹ Cf. Viberg (1984) pour un aperçu typologique des verbes de perception.

² Tous les exemples cités de *voir* et *regarder* proviennent du journal *Le Monde* de 1997.

qui différencie les deux verbes, *regarder* n'admettant pas cette structure contrairement à *voir* (ex. 4, 5). *Regarder* se construit par ailleurs fréquemment avec un complément prépositionnel locatif (ex. 6), propriété que le verbe partage avec les verbes exprimant un mouvement directionnel.

(4) Regardez à votre gauche et à votre droite, et vous *verrez* (**regarderez*) que la défense des droits de l'homme implique des sacrifices.

(5) Je suis surpris de *voir* (**regarder*) que les hommes sont là, tranquillement accroupis dans la vase, et je comprends que les Boches sont en train de repousser une attaque imaginaire.

(6) Souvent, entre deux visites, il *regarde* (**voit*) par terre.

Ces différences syntaxiques sont liées à des différences sémantiques importantes : alors que *voir* est un verbe d'état exprimant pour son sujet 'expérience' une perception réussie, *regarder* exprime une activité perceptive intentionnelle et dirigée, pas nécessairement réussie, de la part d'un agent actif et volontaire. *Voir*, par le biais de la construction complétive, peut passer du domaine perceptif physique au domaine cognitif, où il prend le sens de 'constater, comprendre' :

(7) Ils *voient* que, même quand on en cherche, on n'a pas de boulot.

Nous résumons les propriétés syntaxiques et sémantiques dans les tableaux 1 et 2 ci-dessous, en marquant en gras les structures spécifiquement perceptives³ :

Tableau 1. *Voir* /v/ *regarder* : différences syntaxico-sémantiques

Structures	Sens structural	Voir	Regarder
SN1 + V + SN2	(perception)	+	+
SN1 + V + SN2 + INF	perception directe	+	+
SN1 + V + SN2 + rel. attr.	perception directe	+	+
SN1 + V + que + P _{IND}	perception indirecte / cognition	+	-
SN1 + V + SNprép _{LOC}	mouvement + direction	-	+

Tableau 2. *Voir* /v/ *regarder* : différences sémantico-lexicales

<i>Voir</i>	<i>Regarder</i>
perception réussie	résultat perceptif non garanti
perception physique et cognitive	perception physique
état	activité + mouvement
importance de l'objet	importance du sujet

³ Nous ne traitons pas, dans le cadre de cette contribution, les autres emplois polysémiques de ces deux verbes.

Si les propriétés de ces deux verbes sont bien connues dans la littérature linguistique, notre contribution propose une analyse de deux autres verbes du champ, beaucoup moins étudiés malgré leur rôle essentiel dans le champ visuel et en dehors : les verbes *observer* et *constater*.

1.2. La position unique du verbe *observer* dans le champ de la perception

Le verbe *observer* occupe en effet une place particulière et unique dans le champ de la perception visuelle : il présente des caractéristiques à la fois de *voir* et de *regarder* : avec ce dernier il partage le caractère agentif et volontaire du sujet, avec le premier l'aspect réussi de la perception ainsi que la possibilité de se construire avec une complétive et d'adopter de ce fait les caractéristiques plus cognitives de voir.

Nous reproduisons ci-dessous le tableau 2 présenté supra, en marquant en caractères gras les propriétés sémantico-lexicales du verbe *observer* :

Tableau 3. Propriétés sémantico-lexicales du verbe *observer*

<i>Voir</i>	<i>Regarder</i>
généralement non agentif	agentif, volontaire, intentionnel
perception réussie	résultat perceptif non garanti
perception physique et cognitive	perception physique
état	activité + mouvement
importance de l'objet	importance du sujet

Dans son sens perceptif pur, le verbe utilise le plus souvent une structure transitive nominale avec un objet de nature concrète (ex. 8). On relève également les autres structures typiquement perceptives, telle la structure à l'infinitif (ex. 9) ou la relative attributive (ex. 10), ainsi que quelques interrogatives indirectes en *comment* (ex. 11) :

(8) Le visiteur *observe* furtivement le paquet de cigarettes, le cendrier posés sur le bureau de Beaune. (Jean-Bertrand Pontalis, 1996, Frantext)

(9) Mais c'est avec des rires incrédules qu'ils *observent* finalement le vendeur cracher dans un grand récipient en inox au terme de la démonstration. (*Libération*, 1997)

(10) Non loin, trois jeunes originaires de Pärnu, dans le sud-ouest de l'Estonie, *observent* des grands-mères qui se recueillent devant le soldat de bronze. (*Libération*, 1997)

(11) Il sera intéressant d'*observer* comment Ségolène Royal va gérer ce phénomène. (*Le Monde*, 2006)

Dans cet emploi, *observer* est proche du verbe *regarder* (perception active, intentionnelle), tout en présentant des spécificités lexicales, que nous développerons ci-dessous.

Dans le sens plus cognitif de ‘constater’, le verbe s’emploie essentiellement dans la structure complétive (ex. 12) ou avec un SN2 de nature abstraite (*tendance, mouvement, évolution, hausse* etc.) (ex. 13). Le sème de perception reste présent, mais il s’y ajoute une dimension interprétative et déductive. C’est en quelque sorte le résultat de la perception qui est présenté comme objet du verbe et non la perception proprement dite.

(12) *J’observe* qu’un autre sujet revient souvent dans les débats concernant la Turquie : la question arménienne. (*Le Monde*, 2006)

(13) C’est pourquoi on *observe* un retour progressif vers des supports plus risqués. Ce constat a incité de nombreux établissements financiers à repenser leur offre. (*Le Monde*, 2006)

Le verbe peut finalement s’employer avec un sens causatif de perception (‘faire voir’), ou de cognition (‘faire savoir, dire’). C’est surtout le sens de ‘dire’ qui s’est développé, en particulier dans l’incise (ex. 14) :

(14) « Il existe au sein des populations néandertaliennes des tendances évolutives », *observe-t-elle*. (*Libération*, 1997)

Une analyse détaillée des contextes d’apparition du verbe⁴, en particulier la fréquence et la nature des compléments adverbiaux, la nature sémantique des sujets et des objets, ainsi que les combinatoires lexicales de verbes, révèle des traits sémantiques spécifiques à la perception rapportée par *observer*. Nous donnons pour chaque trait quelques éléments contextuels révélateurs :

(a) l’intensité de la perception

- adverbes : *attentivement, soigneusement, méticuleusement, avec intérêt* [...]
- combinaisons avec d’autres verbes d’attention : *ausculter, inspecter, examiner, étudier* [...]
- co-verbes aspectuels : *s’appliquer à observer, s’exercer à observer, se réveiller pour observer* [...]
- instrument : *à la jumelle, à la loupe, à l’œil nu* [...]
- point de vue de l’observateur : *de haut, de loin, à travers la vitre, furtivement* [...]

(b) l’aspect duratif et cumulatif du procès

- adverbes : *longuement, longtemps, plusieurs semaines ; depuis une décennie, d’année en année, comme chaque soir* [...]

⁴ Notre étude est basée sur l’analyse d’un ensemble de 600 exemples, relevés dans un corpus journalistique d’une part (*Le Monde* 2006 : 150 exemples, *Libération* 1997 : 150 exemples), dans le corpus littéraire de Frantext d’autre part (300 exemples).

- l'objet direct est le résultat synthétique d'une perception cumulative : *la hausse, la tendance, la progression* [...].

(c) la télélicité du procès et l'aspect déductif de la perception

- compléments de but : *observer pour savoir, pour conclure, pour voir, pour discerner ; pour décrire, pour peindre, pour s'en inspirer* [...]

- *observer et voir, observer et constater, observer et tirer la conclusion* [...].

On observe pour analyser, étudier et finalement connaître. L'observation a un but qui se situe clairement au-delà de la perception. C'est généralement la connaissance qui est visée (*pour savoir, pour conclure, pour voir, pour discerner*), ou, plus modestement, la constatation par déduction synthétique (*constater, repérer, déceler*).

(d) l'intérêt de l'objet

Les aspects intentionnel, intensif et téléique du procès soulignent par ailleurs l'importance et l'intérêt de l'objet, qui, dans l'observation, importe bien plus que l'agent. Ceci se traduit entre autres par la fréquence de la structure passive ou relative, mettant l'objet en position focale et permettant d'omettre aisément le sujet. Ce dernier est souvent aussi indéfini ou général (fréquence du pronom *on*).

Ces diverses caractéristiques font d'*observer* le verbe par excellence pour désigner une des étapes essentielles de l'activité scientifique empirique, où dans un souci d'objectivité, le sujet est en quelque sorte neutralisé. Elles expliquent également la fréquence élevée du verbe dans des contextes littéraires, l'observation d'un sujet (souvent humain) menant dans ce cas à des interprétations de nature plus psychologique. Le verbe exprime en quelque sorte une perception en deux mouvements : une perception physique minutieuse et cumulative (une façon de regarder) suivi d'une perception mentale déductive et synthétique (une façon de voir).

1.3. Le verbe *constater* : le passage accompli de la perception à la cognition

Avec le verbe *constater*, un pas supplémentaire est franchi en direction de la cognition. Sur le plan syntaxique⁵, le verbe s'emploie essentiellement dans la construction complétive (ex. 15), structure cognitive par excellence, et dans une structure transitive nominale, où le SN, généralement un déverbal, désigne un événement ou un fait (ex. 16). Nous relevons également des interrogatives indirectes (ex. 17). Tout comme *observer*, le verbe peut prendre le sens d'un verbe de *dire*

⁵ Notre étude est basée sur l'analyse d'un ensemble de 400 exemples, relevés dans un corpus journalistique d'une part (*Libération* 2007 : 200 exemples), dans le corpus littéraire de Frantext d'autre part (200 exemples).

(causatif de cognition) dans une structure complétive ou (plus fréquemment) en incise (ex. 18)).

(15) En ce qui concerne le passage du Jourdain à pied sec, on a *constaté*, il y a quelques années, qu'un tremblement de terre avait asséché le lit de ce fleuve pendant plusieurs jours. (Julien Green, 1950, Frantext)

(16) On *constate* souvent même une ignorance surprenante à l'égard de ce qui se passe hors du territoire national. (Simone Weil, 1951, Frantext)

(17) Je *constate* combien le ballonnement de la jupe gitane et son bourrelet sur les hanches amincissent le torse. (T'Serstevens, 1951, Frantext)

(18) «Peut-être, *constatait-il*, serait-il possible de multiplier davantage ces classes». (Lucien Febvre, 1952, Frantext)

Le verbe *constater* s'utilise donc dans les mêmes structures (et avec un sens comparable) que le verbe *observer* dans son emploi cognitif d'une part et communicatif de l'autre. Contrairement à *observer*, il ne présente pas d'emploi perceptif physique (ex. 19) :

(19) Elle *observa* (**constata*) ses chaussures poudreuses et supposa qu'il était venu à pied de la gare, par économie. (Julien Green, 1950, Frantext)

Cet emploi perceptif reste toutefois à la base de la prise en compte cognitive, comme en témoigne l'analyse des éléments contextuels (ex. 20, 21) :

(20) Or, *en étudiant les chiffres*, les chercheurs *ont constaté* que durant cette période les volumes d'échanges légaux augmentent énormément. (*Libération*, 2007)

(21) Le médecin de la maison d'arrêt, *qui a examiné les deux hommes*, *a constaté* des traces de coups et de violences au visage. (*Libération*, 2007)

Constater présente en quelque sorte le résultat synthétique et indiscutable de l'observation. Si on peut observer un objet ou une personne, on ne peut constater qu'un fait.

Le verbe *constater*, qui est une création récente dans le lexique verbal français (première attestation en 1726), joue de ce fait un rôle central comme chaînon essentiel dans le passage de la perception physique à la cognition. Il reste proche de la pure observation expérimentale, comme en témoigne la fréquence de l'adverbe *simplement* ou du préverbe *se borner à* (auprès du verbe *constater*) ou des adjectifs *simple* ou *pure* (auprès du déverbal *constatation*). En cela, il s'oppose aux verbes cognitifs 'forts' comme *savoir* ou *comprendre*, ou *voir* dans son sens cognitif, qui présentent une appréhension plus profonde des objets et des événements et une implication plus grande des sujets expérimenteurs. Ces verbes ne font toutefois pas l'objet de la présente réflexion.

Le tableau 4 reprend en contraste les structures et sens structuraux des verbes *regarder*, *observer* et *constater*. Si le premier se limite à une perception pure, dont le résultat n'est pas nécessairement enregistré, le second présente une perception orientée menant à une prise en compte cognitive, le troisième établit et confirme la réalité cognitive des faits observés.

Tableau 4. *Regarder/observer/constater* en contraste

Structures	Sens structural	<i>Regarder</i>	<i>Observer</i>	<i>Constater</i>
SN1 + V + SN2 _{objet} SN1 + V + SN2 + INF SN1 + V + SN2 + REL	perception physique directe	+	+	-
SN1 + V + que + Pind SN1 + V + SN2 _{évén}	perception par l'esprit/cognition	-	+	+

1.4. Et quelques réflexions contrastives...

Le rapport étroit entre syntaxe et sens, se traduisant par la notion de construction, permet des généralisations intéressantes, à l'intérieur d'une langue – tous les verbes de perception partageant les mêmes structures et le passage de la perception à la cognition se traduisant par l'utilisation d'une même structure complétive – mais aussi entre langues. La construction perceptive en anglais présente des similitudes importantes avec la construction française, mais aussi des différences intéressantes, comme le rôle joué par la structure gérondive en *-ing*, à côté de la structure infinitive directe. En anglais comme en français la cognition se caractérise par la structure complétive.

A ce sens structural général s'ajoute bien sûr, pour chaque lexème impliqué, l'apport lexical spécifique, qui se laisse révéler par une analyse contextuelle plus précise. C'est sans doute sur le plan lexical que les différences entre langues sont les plus grandes : alors qu'*observer* a son équivalent parfait en anglais, tant dans son sens perceptif que pour les autres sens, même éloignés (comme *observer* ou *to observe* dans le sens performatif), il n'y a pas d'équivalent anglais strict pour le verbe 'constater', comme les multiples traductions l'indiquent (*see, note, find, take note, notice, witness, verify*; plus rare : *observe, establish, ascertain, determine, realize, record, admit, detect, declare, recognize*).

2. DES ADVERBES AUX MARQUEURS DISCURSIFS : LA LANGUE EN MOUVEMENT

2.1. La grammaticalisation et pragmatization comme moteurs de changement

La grammaticalisation et/ou la pragmatization sont des processus de changement puissants, qui touchent de vastes domaines linguistiques (p.ex. l'auxiliarisation, les indéfinis). Les adverbes en particulier ont subi au cours des siècles des changements vers des emplois plus pragmatiques et intersubjectifs. Dans le cadre du projet interuniversitaire Gramis (« grammaticalisation et (inter)subjectivité »), l'équipe de l'Université de Gand s'est attelée à une étude contrastive français/anglais à la fois synchronique et diachronique des adverbes épistémiques des champs lexicaux de la (f)actualité. L'attention s'est portée en particulier sur les cognats dans les deux langues. L'étude, que nous illustrons ici au moyen des couples *actually/actuellement* et *in fact/en fait, de fait* et *au fait*, montre bien les similitudes et les différences dans les parcours suivis et permet aussi de proposer des réponses à des questions sur un plan plus théorique.

2.2. *Actually* vs. *actuellement* : même origine, parcours différents⁶

Les deux lexèmes ont en synchronie des valeurs bien distinctes, presque homonymiques. Alors que *actually* fonctionne comme marqueur discursif (périphérique, positions diverses et portée globale) à usages polysémiques variés (contradiction légère, surprise, changement de topique, insistance cf. exemples sous (22)), *actuellement* a une valeur presque exclusivement temporelle ('dans les circonstances actuelles, aujourd'hui, maintenant', cf. exemples sous (23) :

- (22) (a) They were frightened, though *actually* there was no danger. (Taglicht, 2001 : 12)
 (b) *Actually*, that reminds me, we must have a talk about John (Taglicht, 2001 : 9)
 (c) Some of them are *actually* poisonous (Taglicht, 2001 : 5)
 (23) Il y a *actuellement* une cinquantaine d'étrangers enlevés ou portés disparus dans ce pays (Le Monde, 2005)

La différence sémantique ressort clairement des équivalents traductifs⁷, où *actually* n'est pas une seule fois traduit par *actuellement* et où *actuellement* est traduit exclusivement par des formes à valeur temporelle (tableau 5).

⁶ Pour une analyse plus complète, cf. T. Defour, U. D'Hondt, A.-M. Simon-Vandenberg, D. Willems, (2010b); A.-M. Simon-Vandenberg, D. Willems, (2011).

⁷ Les données traductives proviennent du Namur Corpus (Paulussen).

Pourtant les deux lexèmes ont la même origine (> lat. *actualis* : en réalité). Alors qu'en français l'adverbe propositionnel au sens de 'en réalité' (15^e et 16^e siècles) a pris dès le 16^e siècle le sens temporel de 'maintenant', l'équivalent anglais a pris dès le 17^e siècle et jusqu'à nos jours le sens épistémique de 'en vérité', auxquels s'ajoutent à partir du 18^e siècle diverses extensions en tant que marqueur pragmatique (proche de 'in fact').

Les raisons de ces parcours différents ne sont pas claires, bien qu'on puisse argumenter qu'en français, la disparition de l'adverbe temporel *ore*, qui n'a été remplacé que tardivement par *maintenant*, laisse le champ libre pour un développement temporel d'*actuellement*. A cela s'oppose la stabilité de l'adverbe temporel *now* en anglais.

Tableau 5. Correspondants les plus fréquents pour *actually* (148 occurrences) et *actuellement* (94 occurrences) dans le Namur Corpus

Actually		Actuellement	
<i>en fait</i>	29	<i>current(ly)</i>	20
<i>zero</i>	31	<i>at the moment</i>	15
<i>vraiment</i>	12	<i>now</i>	13
<i>en réalité</i>	11	<i>other</i>	20
<i>effectivement</i>	9	<i>zero</i>	8
<i>(lui-/moi-/nous-)même(s)</i>	8	<i>at present – at the present time</i>	9
<i>réellement</i>	6	<i>presently</i>	3
<i>(bel et) bien</i>	4	<i>today</i>	4
<i>véritablement</i>	3	<i>for the time being</i>	1
<i>donc</i>	2	<i>previously</i>	1
<i>au contraire ; certes ; en effet ; en vérité ; évidemment ; exactement ; pourtant ; ...</i>	22		
Invalid : fragment missing	11		

Ces évolutions différentes n'empêchent toutefois pas l'apparition de quelques exemples de l'usage temporel en anglais (ex. 24) et des emplois pragmatiques émergents en français parlé (ex. 25).

(24) (a) Workmen, *actually* employed in every work (1663)

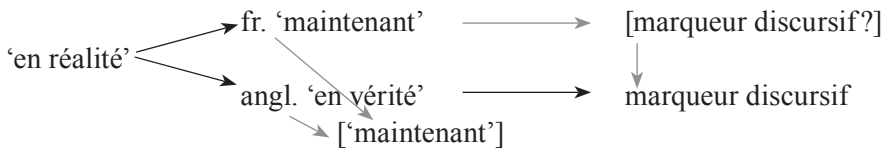
b) The impeachment of the earl of Middlesex, *actually* lord treasurer of England (1832).

(c) Mod. The party *actually* in power.

(25) [...] je sais pas si tu connais le problème de de Sri Lanka... à Sri Lanka il y a une guerre... un genre de guerre civile *actuellement*... entre deux ethnies il... y a... euh l'ethnie qui a toujours vécu à Sri Lanka... hum..... comment et les Tamils... il y a les Cinghalais donc c'est l'ethnie qui a toujours vécu à Sri Lanka... qui sont Bouddhistes [...] et... il y a a les Tamils... euh qui sont une population qui vient du Sud de l'Inde... hum qui sont hindouistes [...]. (CorpAix)

La question reste ouverte de savoir si l'emploi récent comme marqueur discursif en français peut s'expliquer comme anglicisme, sous l'influence de l'usage fréquent d'*actually* en anglais, ou s'il s'agit d'une évolution pragmatique 'naturelle' à partir de l'usage temporel.

De même l'emploi sporadique du sens temporel 'now' en anglais peut s'expliquer par l'influence du français ou comme développement pragmatique à partir du sens 'en réalité'.



2.3. *In fact* vs. *en fait*, *de fait*, *au fait*

Un autre cas intéressant d'évolutions pragmatiques partiellement divergentes est présenté par l'adverbe *in fact* et ses cognats français *en fait*, *de fait* et *au fait*.

L'évolution en trois étapes de l'adverbe anglais *in fact* d'un adverbe au niveau du SV (1660, au sens de 'dans les faits', 'en pratique', cf. ex. 26) vers un connecteur adversatif à sens épistémique de certitude (1730, 'mais en fait', cf. ex. 27) et finalement un marqueur discursif, le plus souvent en position initiale, signalant que ce qui suit est un argument plus fort que ce qui précède (1810, cf. ex. 28), est caractéristique de l'évolution de beaucoup d'adverbes épistémiques, en anglais comme dans d'autres langues. Tout comme *really* et *actually*, *in fact* est devenu particulièrement fréquent en anglais contemporain.

(26) Humanity, comfortably engaged elsewhere in the business of living, is absent *in fact* but everywhere in feeling. (Schwenter and Traugott, 2000 : 11)

(27) The levels of dioxin appear to be small, but *in fact* they have been found to be higher in paper tissues and in paper towels than in some other things. (Schwenter and Traugott, 2000 : 11)

(28) Humanity is not often present. *In fact*, it/humanity is usually absent. (Traugott and Dasher, 2002 : 158)

Les équivalents français, outre leur diversité lexicale, ont connu des développements historiques diversifiés résultant dans des sens et emplois différents. Nous synthétiserons ci-dessous les résultats de nos analyses⁸ sous 3 rubriques : (1) description synchronique, (2) évolution diachronique et (3) approche contrastive.

⁸ Pour des analyses plus complètes, nous renvoyons aux articles suivants de l'équipe GRAMIS : T. Defour, U. D'Hondt, A.-M. Simon-Vandenberg, D. Willems (2010a) ; U. D'Hondt, D. Willems (2012) ; U. D'Hondt (2014).

2.3.1. Description synchronique

Malgré le fait que les trois formes soient construites autour du même substantif ‘fait’, il y a des nuances importantes à noter dans leur emploi. Les différences reposent d’une part sur l’activation de valeurs sémantiques différentes du substantif: ‘ce qui est arrivé, ce qui existe’ (pour *de fait* et *en fait*) vs. ‘ce dont il est question’ ou ‘ce dont on parle’ (pour *au fait*), d’autre part sur la charge sémantique différente des prépositions introduisant le syntagme.

Au fait s’utilise surtout dans un emploi adverbial comme marqueur discursif et est alors comparable sur plusieurs plans au syntagme à *propos* (cf. Prévost, 2007). Il fonctionne comme élément organisateur du discours et réfère à l’essence du propos. Dans cet emploi, à la fois anaphorique et cataphorique, il se caractérise par sa position initiale et par sa préférence marquée pour les structures interrogatives (ex. 29):

(29) *Au fait*, quel rapport avec le sujet de la ville et des méta-cités? (*Le Monde*)

Au fait remplit donc à la fois un rôle textuel en tant que connecteur et un rôle pragmatique traduisant l’intersubjectivité.

Des trois formes issues de *factum*, *de fait* est resté le plus proche du sens original, référant à ce qui existe réellement (cf. le TLF). En dehors de quelques locutions peu fréquentes, où *de fait* fonctionne encore comme syntagme prépositionnel et garde un sens proche de son sens étymologique, il se retrouve essentiellement en fonction adverbiale. En tant que connecteur, *de fait* se trouve en position initiale. La proposition qu’il introduit donne toujours un fondement objectif à la proposition précédente qui est d’ordre plus subjectif. Il a une valeur discursive de confirmation.

(30) Le tribunal correctionnel de Paris balaie *de fait* toute cette argumentation. (LM, 2006)
(= dans les faits, concrètement)

(31) *De fait*, en dehors des grosses agglomérations, souvent tenues par les forces gouvernementales, la majeure partie de la province a en effet été déclarée –, du fait de l’insécurité croissante, “no go area” par les organisations humanitaires. (LM, 2006)

(32) Mais, *de fait*, la critique anglophone eut une tout autre perception. (LM, 2007)

Des trois cognats, *en fait* présente les emplois les plus variés. Il est aussi nettement plus fréquent que ses deux rivaux, surtout en langue parlée (cf. tableau 6):

Tableau 6. Fréquence de *au fait*, *de fait* et *en fait* en français contemporain

	<i>Au fait</i>	<i>De fait</i>	<i>En fait</i>
<i>Le Monde</i> (2006 et 2007)	50 (40 questions)	123	237
Corpaix (français parlé)	7	4	1067

En fait a fait son apparition assez tardivement en tant qu'adverbe épistémique au sens de 'en réalité' avec une valeur contrastive (ex. 33), et s'est rapidement développé avec des valeurs pragmatiques diverses (correction, précision, élaboration, cf. ex. 34, 35) jusqu'à devenir un véritable 'tic du langage' (Blumenthal, 1996).

(33) Une prostituée tombe amoureuse d'un truand qui est *en fait* un policier. (LM, 2006)

(34) *En fait*, il faudrait que la Squadra redevienne un peu plus italienne! (CorpAix)

(35) L1 mh d'accord mh est-ce que la différence entre l'oral et l'écrit euh va rester longtemps à ton avis... ne la prend-on pas de moins en moins en compte L2 ben pff je sais pas m- moi *en fait* j'arrive pas à pas à voir de différence entre l'oral et l'écrit pour moi c'est c'est c'est aussi important l'un que l'autre (CorpAix)

Le tableau 7 (repris à Ulrique D'Hondt (2014) synthétise clairement les différences sémantiques et pragmatiques des 3 cognats en français contemporain :

Tableau 7. Emplois modernes de *au fait*, *de fait* et *en fait*

NIVEAU	AU FAIT	DE FAIT	EN FAIT
Informationnel	(Re)topicalisation ; lien explicite avec un contexte large, précédant et suivant	Lien de confirmation avec ce qui précède dans un contexte immédiat	Avec ou sans lien contrastif avec ce qui précède dans un contexte immédiat
Textuel	Connecteur de (ré)ouverture	Connecteur de continuation et de clôture	Connecteur de continuation et de clôture ; de (ré)ouverture
Sémantique de « fait »	Réalité du discours : renvoie à l'essence du propos	Réalité objective : réfère à une réalité extralinguistique	Réalité subjective : exprime une réalité subjective
Pragmatique	Marqueur pragmatique d'intersubjectivité (interpellation de l'interlocuteur)		Marqueur pragmatique de subjectivité (point de vue du locuteur) ; perte de sens spécifique

2.3.2. Evolution diachronique

Les emplois modernes de *au fait*, *de fait* et *en fait* sont le résultat d'un triple processus : la lexicalisation d'un syntagme prépositionnel en une seule unité fonctionnelle entraînant la grammaticalisation des trois formes en tant qu'adverbe, suivi d'un processus de pragmatization de l'adverbe en tant que marqueur pragmatique. Ces évolutions se sont déroulées à des époques différentes et avec des succès variables pour les trois formes.

Nous reproduisons ci-dessous les fréquences des trois formes entre 1330 et 2000 :

La figure 1 montre que des trois formes *de fait* était le plus fréquent avant 1600. A partir de 1600 sa fréquence diminue en faveur de *en fait* et vers 1750 la

forme est même devenue moins fréquente que *au fait*. Par la suite, sa fréquence augmente à nouveau graduellement.

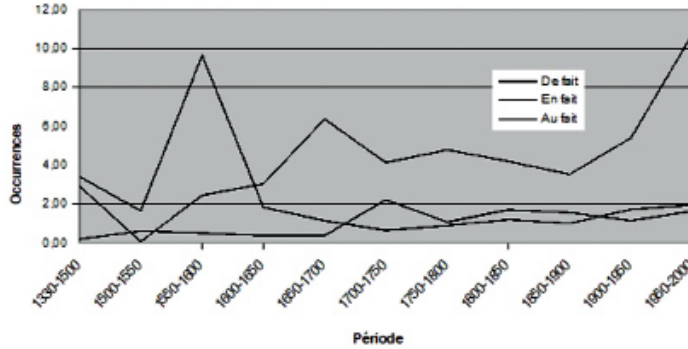


Figure 1. Fréquences (sur 100 000 mots) de *au fait*, *de fait* et *en fait* entre 1330–2000 (repris à D’Hondt, 2014)

Au fait, peu fréquent, devient plus populaire à partir du 18^e siècle. Son succès relatif pendant la première moitié du 18^e siècle semble liée au genre : c’est l’époque des pièces de théâtre.

En fait, d’une fréquence moyenne au départ, gagne en fréquence à partir de 1600 et dépasse à ce moment *de fait* pour connaître une croissance spectaculaire au 20^e siècle.

Le premier emploi adverbial de *de fait* est attesté en 1400 déjà. Il exprime une modalité épistémique proche de son sens étymologique : ‘dans les faits’, ‘concrètement’. Dans un premier stade, *de fait* figure fréquemment dans des contextes contrastifs où il a très vite été remplacé par *en fait*. A partir de 1549, la locution devient plus fréquente en position initiale et acquiert alors une portée plus large comme adverbe de phrase. Tout au long de son développement, il garde un sens proche de *en effet*, *effectivement* et remplit une fonction textuelle de confirmation.

Au fait fonctionne à l’origine comme syntagme prépositionnel auprès des constructions *mettre quelqu’un au fait* ou *en venir au fait*. Au 18^e siècle il développe un emploi autonome par déconstruction et ellipse de la forme verbale (*Au fait!*). Par la suite, il se joint à l’énoncé suivant et devient un marqueur discursif à valeur textuelle et intersubjective.

En fait développe tardivement (en 1855) un premier emploi adverbial avec un sens épistémique ‘en réalité’ et une valeur contrastive. Il acquiert rapidement des emplois discursifs et pragmatiques variés : sa portée ne se limite plus au verbe, mais s’élargit vers l’énoncé entier et la locution gagne aussi en mobilité. Elle échange sa fonction textuelle contre une fonction purement pragmatique : l’introduction de *en fait* dans le discours crée une dimension subjective, en accentuant la perspective du locuteur.

2.3.3. Réflexions contrastives

Comme le montrent les tableaux 8 et 9 ci-dessus, *en fait* est le meilleur correspondant français de l'anglais *in fact* (et *actually*). *De fait*, bien moins fréquent, peut également fonctionner comme équivalent et vice versa. *Au fait*, quant à lui a un sémantisme différent et les deux cognats ne peuvent fonctionner comme équivalents. La concurrence entre *de fait* et *en fait* au début du 17^e siècle pourrait expliquer le développement pragmatique tardif de *en fait*, comparé à *in fact*. D'autre part, l'utilisation fréquente de *de fait* en tant que complément post-nominal (*des preuves de fait, une vérité de fait*) ou de *en fait* comme préposition (*en fait de religion, en fait de plaisir*) pourrait avoir constitué un obstacle à la pragmatization.

Tableau 8. Correspondants les plus fréquents pour *in fact* et *en fait* dans le Namur Corpus

IN FACT		EN FAIT	
<i>En fait</i>	54	<i>In fact</i>	53
zero	22	zero	39
<i>en effet</i>	12	<i>actually</i>	29
<i>en réalité</i>	10	<i>really</i>	18
<i>other</i>	9	<i>other</i>	12
<i>d'ailleurs</i>	8	<i>indeed</i>	8
<i>effectivement</i>	8	<i>well, (ehm...); ah well</i>	3
<i>de fait</i>	7	<i>the point is that...</i>	2
<i>même</i>	4	<i>the truth is...; or rather; the fact is that...; if anything; but perhaps;...</i>	15
<i>au fond; également; enfin; réellement</i>	8	Invalid / fragment missing	9
<i>d'abord; dès lors; justement; par conséquent; pourtant; précisément; vraiment; ce qui m'importe surtout...</i>	8	TOTAL	188
Invalid / fragment missing	13		
TOTAL	163		

Tableau 9. Correspondants les plus fréquents pour *de fait* et *au fait* dans le Namur Corpus

DE FAIT		AU FAIT	
In fact	7	other: embedded forms	13
other: embedded forms	4	other	4
zero	2	oh, by the way	1
as a matter of fact	1	I have just realized that...	1
by definition	1	TOTAL	19
indeed	1		
it was true that...	1		
supposedly	1		
the fact that...	1		
TOTAL	19		

L'étude contrastive, et en particulier celle des cognats, qui présentent une même origine mais se développent dans des sens différents, permet d'interroger de façon originale le pourquoi et le comment des processus de changement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Les verbes de perception

- Baker, C. (1999). *Seeing Clearly: Frame Semantic, Psycholinguistic, and Cross-linguistic Approaches to the Semantics of the English Verb See*. PhD Dissertation, UC Berkeley.
 Framenet website : www.framenet.icsi.berkeley.edu (12.01.2018).
- Hanegreefs, H. (2008). *Los verbos de percepción visual. Un análisis de corpus en un marco cognitivo*. Thèse de doctorat, KULeuven.
- Miller, Ph., Lowrey, B. (2003). La complémentation des verbes de perception en anglais et en français. In : P. Miller, A. Zribi-Hertz (eds.), *Essais sur la grammaire comparée du français et de l'anglais* (pp. 131–188). Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
- Viberg, A. (1984). The verbs of perception : a typological study. *Linguistics*, 21(1), 123–162.
- Willems, D. (1981). *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gand : Publications de l'Université de Gand.
- Willems, D. (1983). *Regarde voir*. Les verbes de perception visuelle et la complémentation verbale. *Romanica Gandensia*, 20, 147–158.
- Willems, D., Defrancq, B. (2000). L'attribut de l'objet et les verbes de perception. *Langue française*, 127, 6–21.
- Willems, D. (2007). Typologie des procès et régularités polysémiques. In : D. Bouchard, I. Evrard (eds.), *Représentations du sens linguistique II* (pp. 162–177). Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Willems, D. (2011). *Observer* : entre *regarder* et *voir*. In : F. Neveu, P. Blumenthal, N. Le Querler (eds.), *Au commencement était le verbe. Syntaxe, Sémantique et Cognition* (pp. 467–478). Berne : Peter Lang.
- Willems, D. (2015). Les constructions verbales en co(n)texte et en contraste : le cas du verbe *observer*. In : G. Engwall, L. Fant (eds.), *Festival Romanistica* (pp. 92–109). Stockholm : Stockholm University Press.

2. Les marqueurs discursifs

- Aijmer, K. (1986). Why is *actually* so popular in spoken English? In : G. Tottie I. Backlund (eds.), *English in Speech and writing: A symposium* (pp. 119–129). Stockholm : Almqvist & Wiksell.
- Aijmer, K. (2002). *English Discourse particles* (pp. 251–275). Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Blumenthal, P. (1996). «Le connecteur *en fait*». In : C. Muller (ed.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion* (pp. 257–269). Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- Clift, R. (2001). Meaning in interaction : the case of *actually*. *Language*, 77(2), 246–291.
- Danjou-Flaux, N. (1980). *À propos de de fait, en fait, en effet et effectivement*. Université de Lille III.
- Defour, T., D'Hondt, U., Simon-Vandenberghe, A.-M., Willems, D. (2010a). *In fact, en fait, de fait, au fait* : a contrastive study of the synchronic correspondences and diachronic development of English and French cognates. *Neuphilologische Mitteilungen*, 111, 433–463.

- Defour, T., D'Hondt, U., Simon-Vandenberg, A.-M., Willems, D. (2010b). Degrees of pragmaticalization. The divergent histories of actually and actuellement. *Languages in Contrast*, 10(2), 166–193.
- D'Hondt, U., Willems, D. (2012). *Au fait*: naissance d'un emploi discursif. Analyse synchronique et diachronique d'un parcours original de pragmaticalisation. *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 122(2), 113–128.
- D'Hondt, U., (2014). *Au fait, de fait et en fait*: trois parcours de grammaticalisation. *Revue Romane*, 49(2), 235–263.
- Oh, S.-Y. (2000). *Actually and in fact* in American English: a data-based analysis. *English Language and Linguistics*, 4(2), 243–268.
- Rossari, C. (1992). *De fait, en fait, en réalité*: trois marqueurs aux emplois inclusifs. *Verbum*, 14(3), 139–161.
- Schwenter, S., Closs Traugott, E. (2000). Invoking scalarity. The development of *in fact*. *Journal of Historical Pragmatics*, 1(1), 7–25.
- Smith, S.W., Jucker, A. (2000). *Actually* and other markers of an apparent discrepancy between propositional attitudes of conversational partners. In: G. Andersen, T. Fretheim, *Pragmatic Markers and Propositional Attitude* (pp. 207–237). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Taglicht, J. (2001). Actually, there's more to it than meets the eye. *English Language and Linguistics*, 5(1), 1–16.
- Simon-Vandenberg, A.-M., Willems D. (2011). Cross-linguistic data as evidence in the grammaticalization debate: the case of discourse markers. *Linguistics*, 49(2), 333–364.
- Vu Thi, N., Paillard, D. (2002). *Inventaire raisonné des marqueurs discursifs du français*. Hanoi: Editions de l'Université Nationale de Hanoi.

RÉSUMÉ

A partir de quelques études de cas, nous nous proposons d'illustrer certaines approches récentes en linguistique contrastive impliquant le français. Ces études concernent d'une part le verbe, d'autre part l'adverbe. L'analyse est basée sur une vaste étude de corpus et porte sur la paire français/anglais.

En ce qui concerne le verbe, nous nous centrons sur les verbes de perception visuelle et le lien entre perception et cognition par le biais de la structure complétive. Notre contribution met en relief l'importance de la notion de construction et les spécificités lexicales de chaque langue considérée. Pour les adverbes, notre attention portera sur l'évolution des adverbes de modalité épistémique vers des marqueurs discursifs (*actually* vs. *actuellement*, *in fact* vs. *en fait*, *de fait* et *au fait*). Les phénomènes dont il est question impliquent des processus de grammaticalisation et de pragmaticalisation diversifiés.

Mots-clés: linguistique contrastive, verbes de perception visuelle, adverbe, grammaticalisation, pragmaticalisation

ABSTRACT

Starting from a number of specific case studies, we propose to illustrate some recent approaches in contrastive linguistics involving French. These studies concern the verb on the one hand, the adverb on the other. The analysis is corpus-based and deals with the pair French/English.

Concerning the verbs, we focus on the visual perception verbs and the link between perception and cognition through the verbal complement structure. Our contribution will stress the importance

of the notion of construction and the lexical specificities of each language under study. As to the adverbs, we will focus on the evolution of adverbs of epistemic modality towards discursive and pragmatic markers (*actually* vs. *actuellement* and *in fact* vs. *en fait*, *de fait* and *au fait*). The phenomena in question imply various processes of grammatization and pragmaticalization.

Keywords: contrastive linguistics, verbs of visual perception, adverb, grammaticalization, pragmaticalization

ABSTRAKT

W niniejszym artykule, odwołując się do analiz kilku wybranych zjawisk językowych, przedstawiono niektóre metody badawcze wykorzystywane w ostatnich latach w językoznawstwie kontrastywnym. Przywołane analizy dotyczą opisu funkcjonowania czasownika i przysłówka. Opierają się one na badaniach korpusowych i koncentrują na porównaniu języka francuskiego z językiem angielskim.

Jeśli chodzi o czasowniki, skupiono się na tych, które odnoszą się do percepcji wzrokowej oraz na związku między percepcją a poznaniem wyrażonym za pomocą zdania dopełnieniowego. Pozwala to na wypuklenie roli konstrukcji gramatycznej i specyfiki leksykalnej każdego rozważanego języka. W przypadku przysłówków skupiono się na ewolucji ich funkcji od modalności epistemicznej do znaczników dyskursywnych (*actually* vs. *actuellement*, *in fact* vs. *en fait*, *de fait* et *au fait*). Zjawiska, o których mowa, implikują różne procesy gramatyzacji i pragmatyzacji.

Słowa kluczowe: językoznawstwo kontrastywne, czasowniki percepcji wzrokowej, przysłówek, gramatyzacja, pragmatyzacja